



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/45/PV.12
8 octobre 1990

FRANCAIS

Quarante-cinquième session

ASSEMBLEE GENERALE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA 12e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le vendredi 28 septembre 1990, à 10 heures

Président : M. de MARCO (Malte)

puis : M. SUTRESNA (Indonésie)
(Vice-Président)

Allocution de M. Rafael Leonardo Callejas Romero, Président de la République du Honduras

Allocution de M. Patricio Aylwin Azocar, Président de la République du Chili

Allocution de M. Ramiz Alia, Président du Présidium de l'Assemblée populaire de la République socialiste populaire d'Albanie

Débat général [9] (suite)

Déclarations de :

M. Qian Qichen (Chine)
M. Yaqub-Khan (Pakistan)

Le présent procès-verbal contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du procès-verbal.

La séance est ouverte à 10 h 35.

ALLOCUTION DE M. RAFAEL LEONARDO CALLEJAS ROMERO, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU HONDURAS

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va d'abord entendre une allocution du Président de la République du Honduras.

M. Rafael Leonardo Callejas Romero, Président de la République du Honduras, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies au Président de la République du Honduras, S. E. M. Rafael Leonardo Callejas Romero, et de l'inviter à prendre la parole.

Le Président CALLEJAS ROMERO (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, d'emblée, je voudrais vous exprimer les félicitations du peuple et du Gouvernement du Honduras à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. Nous sommes convaincus que votre expérience et votre compétence contribueront grandement au succès des travaux de l'Assemblée.

De même, je tiens à exprimer ma reconnaissance au Secrétaire général des Nations Unies pour le travail extraordinaire qu'il accomplit à ce poste si complexe et si délicat. Les Latino-Américains, notamment, sont particulièrement fiers de la façon dont il dirige le Secrétariat.

Nous tenons également à souhaiter une bienvenue cordiale au Liechtenstein, nouvel Etat Membre de l'Organisation.

Il y a 45 ans, à la fin de la deuxième guerre mondiale, mon pays a participé aux travaux qui ont donné naissance à l'Organisation des Nations Unies. La Conférence de San Francisco, qui s'est tenue sur les cendres encore fumantes de ce terrible conflit, s'est néanmoins déroulée sous le signe de la foi et de l'espérance.

Le fait même que cette conférence ait eu lieu prouve que l'homme, conscient de sa capacité créatrice, restait convaincu qu'il pouvait concevoir les instruments susceptibles de promouvoir l'entente et la concorde entre les peuples.

Au début de cette quarante-cinquième session de l'Assemblée générale, nous pouvons nous montrer optimistes quant à la réalisation de ces nobles objectifs. Un examen sommaire des principaux événements de l'année, exceptionnelle à tous points de vue, survenus depuis la dernière session, nous renforce dans cette idée.

Le Président Callejas Romero

En effet, nous constatons avec satisfaction que des résultats positifs ont été obtenus dans le processus de dialogue politique en Afrique du Sud, qui nous rapprochent de la réalisation de notre objectif : l'élimination à court terme de la politique odieuse d'apartheid que le peuple et le Gouvernement du Honduras ont répudié sans réserves.

Aujourd'hui, 45 ans plus tard, l'humanité est témoin de l'avènement d'un nouveau climat de détente et de concorde, grâce aux changements intervenus sur la scène internationale. Le respect mutuel entre les nations et les efforts concertés pour réduire la course aux armements et les causes du sous-développement économique et social, sont aujourd'hui la règle et non plus l'exception. La participation des Nations Unies à la création de ce nouveau climat, qui annonce une ère plus prometteuse a été indiscutablement un facteur d'une importance primordiale.

Les Nations Unies ont été créées en premier lieu comme instrument de maintien de la paix, pour assurer le respect des droits de l'homme et pour encourager le développement et le bien-être des populations au moyen de la coopération internationale.

C'est la première fois qu'un Président du Honduras se trouve dans cette instance, et ma présence à l'Assemblée générale des Nations Unies doit être interprétée comme l'expression d'un regain de confiance du peuple et du Gouvernement du Honduras dans notre organisation et dans sa capacité à atteindre les objectifs pour lesquels elle a été créée.

Après avoir été divisé pendant près de cinq décennies, le peuple allemand va se réunir en un seul Etat. L'une des conséquences les plus tragiques de la seconde guerre mondiale est ainsi définitivement éliminée. Le peuple et le Gouvernement du Honduras saluent avec joie, par mon entremise, cette évolution pacifique et notable qui réaffirme la stabilité de l'Europe et ouvre de nouvelles perspectives encourageantes pour la coopération internationale.

En Extrême-Orient, la concertation politique pour mettre fin à la lutte longue et cruelle du Cambodge a enregistré pour sa part des progrès significatifs que nous devons encourager jusqu'à ce qu'il soit mis fin à l'affrontement et que soit instaurée une ère de réconciliation nationale indispensable.

Le Président Callejas Romero

En ce qui concerne le dialogue entre les deux Etats coréens, le Honduras l'appuie sans réserve. Cependant, si tel était leur souhait, au nom de la reconnaissance des efforts d'un peuple, notre pays recommanderait que la République de Corée soit acceptée comme Membre de notre organisation; à notre avis, elle a déjà apporté les preuves des conditions nécessaires à son entrée.

C'est avec un plaisir particulier que je me permets de saluer également l'indépendance de la Namibie et l'entrée de ce nouvel Etat dans l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes persuadés que son concours se traduira par un élan efficace visant la réalisation des objectifs de notre organisation et que le rôle exemplaire qu'elle joue dans le contrôle des élections et la transition pacifique du pouvoir politique en Namibie, fera toujours l'objet de notre reconnaissance.

Les changements intervenus en Europe de l'Est ont supprimé les frontières nationales des protagonistes immédiats et ont eu un impact positif sur le monde entier dans tous les domaines imaginables. La leçon qu'il faut tirer de ces changements est que la transformation pacifique, le dialogue et la tolérance sont la voie à suivre tant sur le plan intérieur que sur le plan international.

Ce qui s'est passé en Europe de l'Est confirme que la liberté et la primauté du droit à l'autodétermination des peuples, idées directrices de cette organisation, constituent la meilleure garantie pour la réalisation d'un monde meilleur pour tous.

Nous avons récemment observé avec stupéfaction et indignation l'invasion perpétrée contre un Etat Membre des Nations Unies, le Koweït, par un autre, l'Iraq, qui, profitant simplement de sa supériorité militaire, essaie d'en faire une autre de ses provinces.

Il est évident qu'une telle action est contraire aux règles élémentaires de coexistence pacifique et viole aussi certains des principes les plus chers de notre organisation et de la communauté internationale, ceux du respect de l'intégrité et de la souveraineté nationale, de la non-ingérence et du droit à l'autodétermination des peuples.

L'importance de la pleine application de ces principes est telle que leur non-respect nous ramènerait aux époques les plus obscures et les plus tragiques de l'histoire, lorsque la loi du plus fort primait sur la raison et sur le droit.

C'est dans cette optique que mon pays, dont la sécurité repose principalement sur les règles du droit international, a condamné l'invasion du Koweït et a offert

Le Président Callejas Romero

son apport modeste pour constituer une force de paix multinationale qui, sous le drapeau des Nations Unies, pourra contribuer à restaurer la tranquillité dans cette région du monde.

Notre souhait le plus fervent est cependant que l'action diplomatique suffise à préserver la paix et à faire régner la raison et le droit dans le golfe Persique. Dans ce sens, nous nous félicitons des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité qui prouvent l'union du monde contre l'agression et l'obligation inéluctable de l'Iraq de s'y conformer.

Les longues décennies d'affrontements que nous avons vécues ont diminué et différé les efforts nécessaires à ce que nous considérons comme la tâche principale à laquelle l'humanité doit faire face. C'est celle d'améliorer la qualité de la vie de centaine de millions d'êtres humains qui subsistent à peine dans des conditions de pauvreté extrême.

A notre avis, les dividendes de la paix doivent être investis de la meilleure façon possible pour permettre aux dépossédés de la planète de vivre dans la dignité. Seule la réalisation de cette condition pourra garantir le maintien de la paix et éviter que les anciennes différences entre l'Est et l'Ouest soient remplacées par une nouvelle forme de tensions, cette fois entre le Nord et le Sud.

Dans cette tâche, notre organisation doit jouer un rôle de premier ordre. Les Nations Unies ont la vocation et l'infrastructure nécessaires pour renforcer leur contribution envers le progrès économique et social de tous les peuples du monde.

En effet, l'Organisation des Nations Unies est devenue une entité universelle, avec la capacité de canaliser les efforts que réalise la communauté internationale dans la lutte contre le sous-développement. Il incombe maintenant aux Etats Membres, et notamment à ceux du monde industrialisé, d'exprimer leur volonté et leur solidarité en octroyant de plus grandes ressources pour relever ce défi.

Cette tâche est d'autant plus urgente si nous prenons en considération que la conjoncture mondiale des années les plus récentes a fortement contribué à la détérioration des niveaux de vie dans de nombreux pays en développement. La baisse des prix des produits d'exportation du tiers monde, la hausse du prix des biens importés, la hausse des prix du pétrole, des conditions climatiques adverses et la lourde charge du service de la dette extérieure se sont conjugués pour diminuer

Le Président Callejas Romero

sérieusement les niveaux de vie déjà précaires dans de nombreux pays. En outre, les mesures d'ajustement économique que nous devons imposer ont eu pour résultat immédiat, dans de nombreux cas, de nous mener à de plus grands sacrifices.

La conjoncture actuelle est propice pour que la communauté internationale, unie et agissant de concert, assume la responsabilité et arrête un grand plan d'action pour éliminer la pauvreté extrême partout dans le monde. Le succès du plan Marshall, mis en oeuvre à la fin de la deuxième guerre mondiale, prouve qu'un effort concerté de ce type peut mener à une amélioration réelle et à moyen terme des conditions de vie des peuples.

Nous avons besoin des crédits et de la technologie nécessaires pour produire davantage de marchés pour nos produits et de facilités permettant le paiement de notre dette extérieure sans exiger de nos peuples davantage de sacrifices. Obtenir ces conditions est une tâche que nous ne pouvons réaliser qu'avec la collaboration de tous les Etats du monde.

Au cours de la décennie écoulée, des centaines de milliers de citoyens des pays voisins ont trouvé refuge au Honduras, fuyant la violence engendrée par les conflits qui se sont succédé dans leurs pays d'origine.

Le fardeau que représente pour le Honduras ces milliers de réfugiés d'Amérique centrale pendant tant d'années a été allégé en grande partie grâce à l'assistance opportune de la communauté internationale, notamment par le biais du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR). Cette coopération inestimable nous est encore fournie aujourd'hui pour faciliter le mouvement de rapatriement qui se produit, à mesure que s'améliorent les conditions de sécurité dans les pays voisins. L'assistance est également dirigée vers les zones où se sont retrouvés de nombreux réfugiés pour améliorer les conditions nécessaires à leur développement qui, dans bien des cas, ont été diminuées par leur présence et leur action sur l'environnement.

Dans ce sens, je crois qu'il est juste d'exprimer en ce moment la profonde reconnaissance du peuple et du Gouvernement du Honduras à l'égard des Etats qui nous ont apporté leur coopération pour faire face à ce problème, dont le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, pour l'assistance humanitaire qu'il nous a accordée durant ces années difficiles.

Depuis la fin des années 70, l'isthme centraméricain a subi les conséquences de conflits cruels qui se sont développés surtout au sein des pays de la région.

Le Président Callejas Romero

Avec le passage du temps, les conséquences de ces conflits ont dépassé les frontières des Etats directement concernés pour se faire sentir dans toute l'Amérique centrale.

Ces effets, toutefois, ont eu l'avantage d'éveiller chez les gouvernements de la région la conviction qu'il fallait résoudre les crises au moyen du dialogue, de la négociation et de l'action commune. Cette tâche, pour laquelle les Centraméricains ont trouvé la solidarité et l'appui de pratiquement toute la communauté internationale, a eu comme premier objectif d'éliminer les conflits qui avaient lieu dans les pays de la région et d'éviter des affrontements possibles entre les différents Etats.

En signant les Accords d'Esquipulas, les Centraméricains ont jeté les bases non seulement de la véritable réconciliation nationale de ces sociétés qui s'étaient engagées dans des luttes armées, mais aussi de la réelle démocratisation. D'autre part, les gouvernements de la région sont convenus de toute une série d'actions tendant à améliorer le niveau de vie de leurs peuples.

Les accords signés par les présidents centraméricains ont eu l'effet immédiat de faire baisser les tensions dans la région et de provoquer l'accession au pouvoir du Nicaragua d'un gouvernement élu librement par le peuple.

A cet égard, je peux dire avec satisfaction que, depuis le début, mon gouvernement a adopté une politique qui a rendu possible la réalisation des engagements consentis dans les procédures d'Esquipulas, et nous avons œuvré avec les parties intéressées du Nicaragua, en vue d'exécuter une série d'accords, amorcés au Honduras le 23 mars 1990, qui ont abouti au désarmement et à la démobilisation de la résistance nicaraguayenne et au rapatriement de ses membres et de ses familles. Le bon voisinage entre le Nicaragua et le Honduras a été ainsi rétabli.

Au Salvador, les négociations en quête d'une solution pacifique du conflit, avec la médiation inestimable du Secrétaire général et de son représentant spécial, ont donné les premiers résultats, bien que malheureusement, ceux-ci n'aient pas été à la hauteur de ce que nous espérons. La seule voie possible pour la paix et la réconciliation passe par le dialogue et, depuis cette tribune, je tiens à répéter, à l'intention des parties, un appel pour que cessent rapidement les hostilités, ce qui permettra au peuple du Salvador de panser ses plaies et de construire un avenir de liberté, de justice et de solidarité.

Le Président Callejas Romero

Toujours afin d'éviter au maximum les risques de conflits armés entre Etats, nous négocions actuellement une réduction des dimensions et de la capacité offensive des armées d'Amérique centrale, également dans le but de pouvoir consacrer nos maigres ressources économiques à l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens.

Nos efforts portent également dans des domaines tels que l'adoption de mesures de confiance entre nos Etats, le développement en commun de zones frontalières et la protection de l'environnement ainsi que dans une multitude de domaines dans lesquels nous avons des intérêts communs. Notre objectif est de raffermir les liens existant entre les pays de la région et d'accroître leur interdépendance.

C'est la raison pour laquelle la restructuration de l'intégration centraméricaine - certainement le meilleur choix que nous puissions faire pour construire un meilleur avenir - occupe une place de premier ordre dans nos programmes de travail.

Lors de la récente réunion des présidents des Etats d'Amérique centrale, nous avons réaffirmé notre position, à savoir que l'intégration est un moyen de développement et que notre rêve est de voir l'Amérique centrale liée au monde, sur la base d'une interdépendance féconde et du respect mutuel.

La Communauté économique de l'isthme centraméricain à laquelle nous aspirons devra se construire sur des bases nouvelles, en en redéfinissant le cadre juridique et institutionnel, dont les limitations devront être vaincues. Après quoi, il sera possible de mettre en pratique les nouvelles stratégies d'ouverture vers l'extérieur et de modernisation productive dans lesquelles nous nous sommes lancés.

Dans la mise au point du nouveau schéma d'intégration centraméricaine, nous avons tenu compte des erreurs du passé, bien décidés à ne pas les répéter et conscients que nous sommes que l'objectif principal de nos efforts est l'amélioration de la condition des Centraméricains. Nous savons aussi que les coûts et les avantages de l'intégration doivent être répartis de manière équitable si l'on veut que le processus ne soit pas à nouveau interrompu.

Lors de la Réunion d'Antigua, au Guatemala, les Présidents des Etats d'Amérique centrale ont lancé un nouvel appel à la communauté internationale pour qu'elle nous fournisse la coopération dont nous avons besoin pour réaliser notre développement. L'appui demandé est particulièrement important puisqu'il vise à

Le Président Callejas Romero

appuyer les efforts que nous faisons pour alléger le poids de la dette extérieure et libérer ainsi les ressources dont nous avons besoin pour pouvoir développer la région.

Tout au long du chemin parcouru par les Centraméricains dans la recherche de la paix, l'Organisation des Nations Unies a toujours été présente à leurs côtés.

C'est du haut de cette même tribune que, en octobre 1988, le Gouvernement du Honduras a proposé la création d'un mécanisme patronné par l'Organisation, destiné à aider à la mise en oeuvre des Accords d'Esquipulas. La proposition hondurienne a abouti à la création de la Commission internationale d'appui et de vérification (CIAV) et du Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale (ONUCA), dont la participation au processus de pacification de la région a été et continue d'être particulièrement utile. L'accueil réservé par les Nations Unies à la proposition du Honduras nous a permis de sortir de l'impasse dans laquelle se trouvait l'Amérique centrale à ce moment-là, et, partant, de poursuivre nos efforts de négociation. L'ONUCA est aujourd'hui en mesure de superviser les accords de sécurité auxquels les parties au conflit interne en El Salvador sont susceptibles de parvenir; son mandat devrait par conséquent être renouvelé ou élargi de la façon la plus appropriée.

De même, en 1988, l'Assemblée générale, consciente de ce que la paix dans notre région exige l'amélioration des conditions de vie des populations, a approuvé un Plan spécial de coopération économique pour l'Amérique centrale (PEC), aux fins d'un renforcement de la coopération technique, économique et financière en faveur de la région de l'Amérique centrale.

Les Centraméricains espèrent que ce plan, en cours d'exécution, pourra, moyennant la bonne volonté et l'aide des gouvernements amis et des organisations internationales, étayer solidement les efforts que nous déployons en faveur du développement et de la paix.

Je ne saurais terminer mon intervention sans évoquer le rôle fondamental joué par le Secrétaire général des Nations Unies dans ce processus. Au nom du Gouvernement du Honduras, je tiens à exprimer ici ma reconnaissance à M. Javier Pérez de Cuéllar, qui a toujours été prêt à se rendre en Amérique centrale chaque fois que cela était nécessaire, pour contribuer à la recherche d'une solution à la crise. Son dévouement personnel et celui de ses collaborateurs ont permis d'inscrire un nouveau chapitre à l'histoire des succès remportés par l'Organisation dans la réalisation de ses objectifs fondamentaux.

Le Président Callejas Romero

Je forme à nouveau le vœu que l'Organisation des Nations Unies devienne plus forte encore et que la paix dans le monde soit renforcée dans l'intérêt de tous les peuples.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République du Honduras de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Rafael Leonardo Callejas Romero, Président de la République du Honduras, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

ALLOCUTION DE M. PATRICIO AYLWIN AZOCAR, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CHILI

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Chili.

M. Patricio Aylwin Azocar, Président du Chili, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies au Président du Chili, S. E. M. Patricio Aylwin Azocar; je l'invite à prendre la parole.

Le Président AYLWIN AZOCAR (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, c'est avec joie et beaucoup d'émotion que je prends la parole devant cette assemblée, en tant que porte-parole authentique de la nation chilienne, qui vient tout juste de renaître à la vie démocratique. Il me fait plaisir de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la direction des travaux de la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale. J'aimerais également féliciter l'Ambassadeur Joseph Garba, du Nigéria, de sa performance positive et dynamique pendant son mandat de président qui vient de s'achever. Je transmets également mes meilleurs vœux au Secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar. Nous, Chiliens, sommes fiers du prestige que ce grand diplomate péruvien a conféré aux Nations Unies. Sa visite dans notre pays, il y a quelques jours, a été pour nous un honneur.

Les membres savent que le Chili s'est distingué tout au long de son histoire par son esprit de liberté, son respect de la loi et la solidité de son système démocratique. Nous avons retrouvé ces valeurs et ce, dans la paix, sans rancœur, tournés vers l'avenir et animés d'un grand espoir et d'un désir de réconciliation.

La logique de la guerre, qui a divisé les Chiliens en deux camps, amis et ennemis, a été remplacée par la logique de la paix : nous nous reconnaissons tous comme compatriotes, nonobstant nos différences. Le Chilien moyen jouit d'une vie plus pleine, dans la liberté et dans une sécurité accrue, libéré des craintes du passé, dans la joie et l'espoir, parce qu'il est conscient qu'il est respecté et qu'il a recouvré sa dignité. Il sait également qu'on lui a demandé de contribuer à la cause commune de l'édification de l'avenir de notre patrie.

En renouant avec les traditions d'un peuple démocratique, le Chili, à travers moi, exprime ses meilleurs vœux et sa gratitude aux Nations Unies, ainsi qu'à tous les peuples et à tous les individus, partout dans le monde, qui ont appuyé les

Le Président Aylwin Azocar

démocrates chiliens dans leur lutte pour défendre la dignité de l'homme et regagner leur liberté.

La question des droits de l'homme occupe une place privilégiée dans la relation entre le Chili et les Nations Unies. Nous avons été des promoteurs inlassables de la Déclaration universelle des droits de l'homme depuis son adoption. Nous avons encouragé une conception des droits de l'homme qui va plus loin que la protection physique de la personne et englobe les dimensions politique, sociale, économique et culturelle, et nous avons supporté la suprématie de ces principes. Pour la démocratie chilienne, les droits de l'homme n'ont jamais connu de frontières.

Ces derniers temps, cependant, le pendule a oscillé dans l'autre direction. Quand de graves violations des droits de l'homme se sont produites dans mon pays, les Nations Unies n'ont jamais relâché leur surveillance des événements qui survenaient au Chili. Cette vigilance, exprimée dans les condamnations répétées de la situation existant à cette époque, a été une contribution précieuse au rétablissement de la démocratie, pour laquelle je voudrais publiquement exprimer ma gratitude aujourd'hui.

Cette expérience a renforcé notre volonté. Nous savons très bien que le respect absolu des droits de l'homme est un impératif universel qui constitue les fondations éthiques et juridiques de toute vie civilisée sur les plans national et international.

Nous croyons de même que la défense des droits de l'homme exige un effort constant et universel, qui ne doit jamais être utilisé à des fins discriminatoires ou au service d'autres objectifs de politique étrangère. Les droits de l'homme doivent être protégés partout et en tout temps.

Nous pensons donc qu'il importe de faire connaître à la communauté internationale l'esprit qui nous a poussé à panser les blessures qui ont été infligées à l'esprit national par les graves violations des droits de l'homme qui sont survenues dans le passé.

Nous attaquons ce problème avec prudence, équité et un grand sens des responsabilités. Il est nécessaire d'éclaircir ce qui s'est produit dans le passé et d'établir la vérité sur les faits afin de ne pas préserver à jamais une source d'angoisse constante. Néanmoins, nous ne souhaitons pas ralentir la marche de l'histoire et, encore moins, encourager des inimitiés stériles. L'objectif est de chercher la vérité et, avec elle, la réconciliation authentique des Chiliens.

Le Président Aylwin Azocar

A cette fin, mon gouvernement a ordonné la création d'une commission spéciale connue sous le nom de "Commission de la vérité et de la réconciliation", dont le mandat consiste à enquêter sur des violations graves des droits de l'homme. La Commission recueille les informations disponibles et fera rapport dans un proche avenir. Etant donné son caractère administratif, il n'est prévu d'aucune façon que la Commission remplace les tribunaux. La Commission, qui est constituée d'individus de la plus haute moralité et du plus grand prestige sur le plan national, mène ses travaux dans l'autonomie la plus absolue et profite de la collaboration de divers segments de la société.

De cette façon, avec la bonne volonté de tous, nous avons espoir de réussir à satisfaire la soif de paix et de compréhension du peuple chilien par des voies juridiques et sur la base de la vérité, de la justice et de la réconciliation.

Au moment où il passe à une nouvelle étape, le Chili doit relever le défi que pose la consolidation de la démocratie en tant que forme de coexistence pacifique fondée sur la liberté de l'individu, avec la croissance économique et la justice sociale. C'est là je crois un défi commun à tous les pays en développement.

L'expérience montre qu'il est possible pendant un certain temps de connaître la prospérité économique en dehors de la démocratie, mais cette prospérité ne prend pas durablement racine parce que l'absence de liberté encourage les forts à abuser des faibles, surtout les pauvres, et étouffe le sens de l'initiative et la participation d'un grand nombre de gens pour enfin créer un climat étouffant d'oppression et une révolte qui rendra toute stabilité impossible.

Il est possible de vivre la démocratie en l'absence de croissance économique, mais des efforts bien intentionnés pour améliorer les conditions de vie des plus démunis par des mesures de redistribution, qui amènent une plus grande égalité sans accroître la fourniture de biens, mèneront inévitablement à des crises économiques graves, et ces crises mettront en danger l'ensemble du système social et, bien entendu, la démocratie elle-même.

Sans justice sociale, toute démocratie, aussi prospère soit-elle, vivra sous la menace permanente de voir l'agitation compréhensible des pauvres pour la justice perturber le processus de développement économique et mettre en danger la stabilité du système politique lui-même.

Le Président Aylwin Azocar

Pour aboutir à la paix et à la stabilité dans la coexistence nationale, il est donc indispensable d'assurer en même temps la démocratie politique, la croissance économique et la justice sociale. Ce sont justement les objectifs auxquels se consacrent les Chiliens.

Si nous voulons réussir dans cette entreprise, il faut non seulement conjuguer nos efforts internes, mais également pouvoir compter sur la compréhension et la coopération de nos amis dans le monde, notamment les grands pays développés. Nos meilleurs efforts seraient vains si l'équité et la solidarité ne régnaient pas dans les relations entre pays.

Il s'agit d'un problème spécifique à l'ensemble du monde en développement. Si nous voulons rester fidèles aux principes qui ont présidé à la création des Nations Unies, nous devons envisager la paix mondiale comme étant étroitement liée au règne de la liberté, au progrès économique et social et à l'élévation du niveau de vie pour tous les peuples de la planète. Tant que des peuples seront victimes de la faim ou de la misère, ou, sans vouloir dramatiser, qu'ils se heurteront à des obstacles insurmontables dans les efforts qu'ils font pour se développer et s'épanouir, la paix sera menacée.

Les activités des différentes agences spécialisées des Nations Unies, du système financier international et des programmes de coopération entre pays industrialisés et pays en voie de développement représentent certainement des contributions très importantes pour aider à surmonter ces problèmes. Néanmoins, j'exhorte les dirigeants responsables et conscients des grands pays industrialisés à bien mesurer l'impact que leurs décisions peuvent avoir sur l'amélioration ou le déclin de la liberté, de la justice, du progrès et de la paix dans le monde.

Nous espérons que le climat de paix entre les grandes puissances permettra aux nations les plus riches de consacrer les ressources qu'elles affectaient à la défense aux objectifs économiques et sociaux des pays en développement.

Nous tenons à réaffirmer les principes généraux qui ont traditionnellement inspiré la politique extérieure chilienne, et qui traduisent en grande partie un consensus national. Ces principes sont parfaitement conformes aux valeurs, aux principes et aux objectifs qui sont la raison d'être de l'Organisation des Nations Unies.

Le Président Aylwin Azocar

Dans ce cadre, les objectifs de la politique extérieure du Chili sont les suivants : recouvrer l'influence internationale de notre patrie, par le biais d'une action réaliste s'inspirant des valeurs et des principes que je viens de mentionner, l'accent étant particulièrement mis sur la défense des droits de l'homme; donner un caractère universel à nos relations internationales, dans leurs aspects politique, économique, social et culturel; pousser plus avant l'intégration économique et la concertation politique latino-américaine, y compris le développement de concepts modernes de nature à renforcer paix et démocratie dans la région; développer une politique économique extérieure ouverte et moderne, qui lie le Chili aux noyaux dynamiques de croissance et de l'innovation techniques; encourager les relations de coopération et de compréhension avec les pays en développement et renforcer les organismes multilatéraux et la participation du Chili à leurs activités.

Le monde est en période de transition vers un système international nouveau. Nous nous réjouissons de la consolidation de la liberté, du plus grand respect des droits de l'homme, de l'expansion de la démocratie, tout cela étant de bon augure pour le progrès de la démocratie.

Aujourd'hui plus que jamais, il faut intensifier la lutte contre les systèmes totalitaires de tout bord. Les prétextes idéologiques des dictatures se lézardent. La domination par la force n'a aucune légitimité. La pleine jouissance des libertés fondamentales de l'être humain est la condition indispensable à toute société civilisée. Mon gouvernement appuie donc résolument - en lui accordant la plus haute importance - l'examen des moyens appropriés pour consolider l'efficacité du principe de la tenue d'élections authentiques et périodiques, qu'examine la Commission des droits de l'Homme.

La fin de la guerre froide nous semble particulièrement prometteuse de même que la recherche d'accords et les relations d'amitié et de coopération entre les grandes puissances. Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à l'Allemagne unie et aux nouvelles démocraties européennes. Il faut que cet esprit s'étende à toutes les nations et qu'il permette de mettre fin aux conflits multiples et aux tensions qui ont secoué pendant des années différentes régions de la planète.

Cette nouvelle situation a consolidé l'unité politique et morale des Nations Unies, et doit imprimer un élan nouveau au dialogue politique, en vue

Le Président Aylwin Azocar

d'améliorer la situation internationale. Le moment est venu d'accélérer de façon décisive les efforts faits pour aboutir à un désarmement général et complet, à une interdiction de l'emploi d'armes nucléaires, à l'arrêt des essais des armes nucléaires et à une renonciation totale à l'usage des armes chimiques et bactériologiques.

Il serait contraire à cet esprit que la sinistre et désormais défunte guerre froide soit remplacée par une intensification des conflits régionaux, ethniques ou religieux qui constitueraient une menace inacceptable. Les Nations Unies doivent observer de près cette situation et agir conformément à la Charte chaque fois que cela est nécessaire.

La condamnation internationale unanime de l'invasion du Koweït représente bien une manifestation de ces aspirations et de ces principes, tout comme elle exprime la condamnation et la juste indignation que suscite une telle conduite qui est une violation flagrante des normes du droit international et une grave menace à cette ère naissante de paix et de coopération. Le Chili appuie pleinement et respecte scrupuleusement les décisions adoptées par le Conseil de sécurité à ce propos.

Mon gouvernement confirme également qu'il est convaincu que les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité sont un cadre approprié pour assurer, d'une part, le droit d'Israël à vivre à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues et, d'autre part, le droit du peuple palestinien à un Etat souverain.

Il existe d'ores et déjà des foyers de tension dans le monde qui préoccupent la communauté internationale. Nous sommes certains que des solutions à ces problèmes seront trouvées par des voies pacifiques, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies.

Le Chili condamne également toutes les formes de racisme et de discrimination raciale, et en particulier l'odieux régime d'apartheid. Mon pays souhaite ardemment que les nouvelles voies explorées avec imagination et avec une volonté politique par le Président De Klerk et l'African National Congress (ANC), représenté par son dirigeant Nelson Mandela, débouchent sur l'élimination de l'apartheid, grâce à des négociations pacifiques qui permettront d'instaurer une démocratie sans discrimination et non raciale, fondée sur le respect des principes de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Le Président Aylwin Azocar

Quarante-cinq ans se sont écoulés depuis la création des Nations Unies, et nous pouvons aujourd'hui être satisfaits de l'oeuvre considérable accomplie par l'Organisation en matière de décolonisation. L'application intégrale de la Déclaration sur la décolonisation doit éliminer le colonialisme avant le prochain millénaire.

Le Président Aylwin Azocar

Dans le nouveau contexte international, chaque région doit se préoccuper de promouvoir la sécurité collective pour réduire la méfiance et renforcer la paix dans le cadre des traités et accords internationaux en vigueur.

Nous tenons à souligner les efforts extraordinaires accomplis par divers gouvernements, avec l'appui de l'Organisation des Etats américains et l'Organisation des Nations Unies, pour instaurer un meilleur climat de tranquillité en Amérique centrale.

Le Chili a, par sa géographie, le privilège d'être situé dans une région où priment la sagesse et le bon sens, comme le prouve la signature en 1984 du Traité de paix et d'amitié entre le Chili et l'Argentine et le renforcement croissant de la coopération entre nos pays.

La vocation traditionnelle du Chili est de participer et de coopérer en Amérique latine. Nous estimons indispensable la promotion des relations politiques régionales et sous-régionales. La création de vastes zones économiques dans d'autres régions du monde nous oblige à échanger des idées entre nous et avec les autres blocs sur la meilleure façon d'aborder ces nouveaux phénomènes et d'éviter les risques qu'implique le protectionnisme.

La région connaît un moment important d'ouverture et de modernisation de ses structures économiques. Cela implique des ajustements et divers rythmes de changements internes, dont nous devons tenir compte pour trouver des formes pragmatiques de coopération. Notre but est de progresser vers un commerce et des investissements stables et durables nous permettant de surmonter les obstacles traditionnels à nos échanges réciproques. Nous avons déjà réalisé des progrès importants dans ce sens avec différents pays et nous poursuivrons dans cette voie.

Aucun pays ne peut rester en marge des mouvements mondiaux vers la libéralisation des marchés et la création de vastes zones économiques. Cela exige une révision des politiques et des structures existantes dans les régions en développement, ainsi qu'une politique efficace d'ouverture des marchés des puissances industrialisées.

Les pays en développement ne peuvent ouvrir leurs économies et accueillir leurs exportations s'il ne reçoivent pas des pays les plus avancés un traitement réciproque. Ces derniers temps, nous avons constaté avec regret que subsistent, voire augmentent, les barrières tarifaires et non tarifaires qui ralentissent ou entravent l'exportation de nos produits vers les marchés des pays industrialisés.

Le Président Aylwin Azocar

Nous estimons essentielle la coopération extérieure pour faciliter le commerce mondial et assouplir les obligations qu'impose le service de la dette.

Pour toutes ces raisons, mon gouvernement évalue de façon positive ce qui est appelé l'Initiative des Amériques, récemment annoncée par le Président des Etats-Unis, qui a proposé de créer une zone de libre échange dans l'hémisphère occidental. Nous estimons que c'est là une mesure constructive en faveur de meilleures relations continentales.

Si la détente est réelle et durable, les Nations Unies pourront, au lieu de concentrer la majeure partie de leur énergie à la prévention d'affrontements armés qui découlent d'un monde divisé, se consacrer à trouver des solutions aux problèmes qui nous sont communs : la lutte contre la toxicomanie; les problèmes de la famille, de la femme, de la jeunesse, des personnes âgées, des handicapés; la dégradation de l'environnement; la pénurie de vivres; le terrorisme, la promotion de la santé et de l'hygiène, et tout un éventail d'autres problèmes qui retiennent l'attention de l'Organisation. Des solutions que nous trouverons naîtra une condition humaine plus digne.

En novembre prochain, le Chili aura l'honneur d'être le pays hôte de la réunion la plus importante qui s'est jamais tenue dans le cadre du système du Traité sur l'Antarctique pour la protection de l'environnement de ce continent glacial, objectif auquel le Chili et tous les membres du Traité sont profondément attachés.

Notre planète connaît des changements radicaux et, aujourd'hui plus que jamais, il faut faire preuve d'imagination et de créativité pour traiter des réalités internationales actuelles. Il faut rechercher des conceptions pratiques sans négliger les valeurs ni les convictions morales.

Nous devons garder notre passion pour lutter contre les injustices tout en adoptant une attitude sereine et une démarche réaliste lorsque nous cherchons les formules les plus efficaces pour régler ces problèmes.

Dans cet esprit réaliste, nous devons reconnaître la pénurie de ressources que connaît l'Organisation, aggravée par les nombreuses tâches qu'elle doit assumer.

C'est pourquoi nous sommes pour la rationalisation optimale du système des Nations Unies, en évitant le double emploi et en assurant une meilleure coordination entre les institutions spécialisées ainsi qu'une meilleure efficacité

Le Président Aylwin Azocar

financière et administrative, ce qui permettra de régler plus rapidement les problèmes que nous connaissons. Nous appuyons fermement les travaux accomplis dans ce sens.

Dans l'ensemble, il est incontestable que les progrès de la démocratie ont créé une humanisation plus poussée en politique. Les personnes sont plus respectées, mieux protégées et moins vulnérables. Mais en même temps le sentiment contraire apparaît, car la déshumanisation s'accroît dans le domaine social. L'égalité des chances diminue, les personnes sont sans défense face à leur environnement, l'emploi est rare et difficile à conserver, les revenus sont insuffisants et de larges couches de la population vivent dans des conditions de pauvreté extrême.

La situation sociale dans le monde est, à notre avis, le problème le plus pressant à régler, car il menace la stabilité internationale.

Il faut d'urgence mettre en place la justice sociale internationale pour empêcher que les difficultés économiques dans les pays les moins développés ne s'étendent au domaine politique, et nuisent aux processus de modernisation économique et de démocratisation politique.

C'est pourquoi nous devons traiter des affaires sociales à partir d'une perspective globale interdépendante, en accordant la priorité nécessaire à la santé, à l'éducation, au logement, à l'emploi, au rôle de la femme, à l'épanouissement des jeunes et à d'autres questions connexes. Nous ajoutons notre voix aux appels qui ont été lancés dans ce sens de cette même tribune.

Le diagnostic exact et l'analyse complète que nous donnent diverses études et documents de l'Organisation indiquent qu'il n'y a pas suffisamment de propositions concrètes pour lutter contre les maux qui affectent nos sociétés. C'est pourquoi il est primordial que nous confiions au Secrétaire général les responsabilités qui s'imposent pour que, dans les meilleurs délais possibles et sur la base de l'abondante richesse d'information existante, il propose des mesures concrètes susceptibles d'alléger les problèmes sociaux reconnus comme étant les plus graves.

Il est particulièrement encourageant de voir qu'au cours de ces quelques jours des chefs d'Etat et de gouvernement d'environ 70 pays se réuniront pour adopter une déclaration d'engagement politique et un plan d'action pour améliorer l'avenir des enfants du monde. Cela montre que la nouvelle conscience à laquelle nous aspirons

Le Président Aylwin Azocar

commence à se faire jour, car derrière chaque enfant désavantagé il y a une famille désavantagée et, souvent, disloquée. Les enfants perturbés symbolisent les problèmes du monde.

Nous devons avoir conscience qu'un enfant aujourd'hui maltraité sera demain un citoyen cynique. En revanche, l'enfant qui grandit dans un milieu sûr et protégé cherchera sans aucun doute à édifier un univers nouveau et harmonieux, comme nous le souhaitons tous.

Le Président Aylwin Azocar

La communauté internationale est à l'aube d'une ère nouvelle. Le changement fondamental provoqué par la fin de la guerre froide ouvre de vastes perspectives d'une coopération internationale élargie et meilleure au XXIe siècle. Pour la première fois au cours de leurs 45 ans d'existence, les Nations Unies peuvent se consacrer à cette tâche fondamentale sans avoir à se limiter à un rôle d'intermédiaire dans la confrontation bipolaire qui, puisqu'elle touchait pratiquement tous les domaines, compromettait fortement les chances d'avancer vers une entente constructive.

Dans le cadre de cette nouvelle réalité, je vous apporte le message de paix et d'optimisme du peuple chilien. Les événements de ces derniers temps sont une source d'espoir pour l'humanité. Sans la crise grave déciénchée de façon irresponsable dans le Golfe persique - qui provoque tant de dégâts dans différentes régions de la planète et qui laisse planer la dangereuse incertitude dans laquelle nous vivons -, nous aurions pu dire que le monde progresse vers une étape supérieure d'humanisation, avec tout ce que cela signifie pour le renforcement de la liberté, de la justice et de la paix.

La civilisation fait des progrès dans la mesure où les normes qui doivent régir la conduite des hommes et des nations pour permettre la coexistence, la coopération et le bien commun de toute l'humanité, sont mieux acceptées.

Il est indispensable que tous les pays, faibles ou puissants, comprennent que les Nations Unies sont prêtes à protéger ces normes. Ceux qui les violent ou les ignorent ne peuvent compter sur notre indifférence, et encore moins sur notre approbation. Les Nations Unies existent pour appuyer et promouvoir la paix, la justice, le droit, ainsi que le bien-être et le progrès de tous. Ce sont là les bases du bien commun national et international et d'un ordre civilisé pour l'humanité.

Le Chili croit que nous tous, "peuples des Nations Unies", avons à l'aube du XXIe siècle un avenir qui, sans être à l'abri d'obstacles, offre des perspectives prometteuses dont la réalisation dépend de notre volonté résolue d'œuvrer ensemble, de respecter strictement les principes de la Charte et d'être solidaires.

Dans la mesure de ses moyens et de ses possibilités, le Chili participe à cette grande tâche avec foi et enthousiasme. C'est une nouvelle occasion d'édifier un monde meilleur qui s'offre à notre génération. C'est un défi vital pour tous les gouvernements et tous les peuples de la Terre.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République chilienne pour l'allocution importante qu'il vient de prononcer.

M. Patricio Aylwin Azocar, Président de la République chilienne, est escorté hors la salle de l'Assemblée générale.

ALLOCUTION DE M. RAMIZ ALIA, PRESIDENT DU PRESIDUM DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE DE LA REPUBLIQUE SOCIALISTE POPULAIRE D'ALBANIE

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution du Président du Présidium de l'Assemblée populaire de la République populaire socialiste d'Albanie.

M. Ramiz Alia, Président du Présidium de l'Assemblée populaire de la République populaire socialiste d'Albanie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies au Président du Présidium de l'Assemblée populaire de la République populaire socialiste d'Albanie, S. E. M. Ramiz Alia, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président ALIA (parle en albanais; texte français fourni par la délégation) : Monsieur le Président, c'est avec une particulière satisfaction que je prends la parole à cette session de l'Assemblée générale, qui marque aussi le 45^e anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies. J'ai tout à la fois l'honneur de vous adresser mes félicitations à l'occasion de votre élection à la haute fonction de Président de l'Assemblée générale des Nations Unies et de vous souhaiter un plein succès dans l'accomplissement de cette noble tâche.

Nous venons à cette réunion marquante avec le désir de contribuer, dans la mesure de nos possibilités, au renforcement de la coopération internationale, à la garantie de la paix et de la sécurité de tous les pays et de tous les peuples, qu'ils soient grands ou petits.

L'année qui s'est écoulée depuis la réunion de la précédente assemblée a été remplie de nombreux événements parfois porteurs d'espérances et parfois lourds de menaces. Mais ce qui en ressort en définitive est la naissance d'un espoir que finalement, au seuil du XXI^e siècle, l'humanité pourra, dans le règlement des conflits, être guidée par la raison et non pas par la force, par la coopération et non pas par la confrontation, par la bonne entente et non pas par la méfiance.

Le Président Alia

Il est très encourageant de voir, en dépit de toutes les difficultés, s'affirmer toujours plus la conception selon laquelle la sécurité des peuples et des nations peut être réelle et durable, si est mis en place un système de sécurité générale profitant à tous, et que la détente politique peut reposer sur de solides fondements, si le fossé de l'inégalité économique entre les divers pays est rétréci, si les pays pauvres sont aidés à s'intégrer dans le courant général du développement moderne et de la mise en valeur des ressources matérielles et spirituelles de notre temps.

Certes, les divers conflits, politiques, idéologiques, économiques et sociaux, n'ont pas cessé d'agiter le monde, pas plus que n'ont été éliminés les causes et les facteurs qui les ont engendrés. Néanmoins, l'essentiel est que l'on voit s'établir un consensus général sur le fait que les anciennes conceptions et méthodes sont incapables de résoudre les problèmes internationaux et d'éliminer les dangers qui menacent la sécurité générale.

Nous aimerions considérer le processus de diminution de la tension, si celui-ci se cristallise et s'affirme plus avant avec la participation active de toute la communauté internationale, non seulement comme un grand acquis, mais aussi comme tournant positif fondamental conduisant à l'édification de nouveaux rapports internationaux.

Nous avons l'impression que ce qui se produit actuellement en Europe et que l'on a appelé le processus de coopération et de sécurité européennes, va dans ce sens. L'Europe, la situation dans ce continent, les relations entre ses nations et ses peuples, ont été, tout au moins jusqu'à ce jour, le générateur de l'immense majorité des développements positifs et négatifs dans le monde.

C'est dans ce continent que se sont trouvés les foyers des grands conflits qui se sont ensuite propagés dans le monde entier, ainsi que l'ont été les sources principales des courants politiques, idéologiques et culturels prédominants au cours des siècles. C'est sur le fond des grandes guerres européennes, des souffrances et des sacrifices inhumains, des répercussions de toutes les tragédies du continent, de ses illusions et désillusions, qu'ont également vu le jour les courageuses et nobles initiatives tendant à faire en sorte que les peuples et les nations d'Europe vivent dans la paix et l'amitié entre eux.

Mon pays est un petit pays. Mais le peuple albanais est l'un des plus anciens du continent européen. Au cours des milliers d'années de son existence, il n'a

Le Président Alia

jamais attaqué aucun autre peuple, n'a jamais attisé une guerre d'agression, n'a jamais menacé ses voisins ni porté atteinte à leur sécurité. Tout au contraire, il a souffert par le fer et par le feu pour préserver son existence et pour venir en aide aux autres. Georges Castriote-Scanderberg, notre héros national du XVe siècle, a été et demeure non seulement le symbole du brillant combattant pour la défense de son peuple, mais aussi le premier grand défenseur de l'humanisme et de la civilisation européenne.

L'histoire n'a pas choyé le peuple albanais, ni dans les temps anciens, ni dans les temps modernes, actuels. Mais elle lui a beaucoup appris. Elle lui a enseigné que pour sauvegarder sa liberté, son indépendance, sa souveraineté nationale, son originalité et son identité, il lui fallait combattre et repousser courageusement chaque tentative de porter atteinte à ses biens, de même qu'elle lui a appris à aider et à soutenir toutes les actions et initiatives internationales qui contribuent au renforcement de la paix et de la sécurité générales.

C'est cette nécessité, cette réalité et cet objectif qui nous ont inspirés quand nous nous sommes opposés aux politiques des blocs militaires et de la division en zones d'influences, des marchés fermés et des politiques néo-colonialistes, de la course aux armements et, en général, aux politiques d'intervention, d'arbitraire et de diktat.

Nous avons été et nous sommes toujours pour la démocratisation des relations internationales de façon que soit entendue et prise en compte la voix de tous les pays. Il est vrai que les grandes puissances assument une responsabilité particulière à l'égard de la sauvegarde et du renforcement de la paix. Mais cela ne peut leur conférer le droit de dicter et d'imposer cette paix selon leurs intérêts particuliers et leurs critères politiques et idéologiques. Les normes des relations internationales, les comportements des Etats dans leurs rapports mutuels, la garantie de la paix doivent être le fruit de la pensée, des expériences et de la contribution de toute la communauté internationale, du consensus de tous les peuples.

Dans ce contexte, nous ne pouvons pas ne pas apprécier et considérer comme prometteurs les changements qui se sont produits dans les rapports entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique, les accords que ces deux puissances ont conclus concernant le désarmement et, plus généralement, la manière dont elles considèrent la sécurité réciproque et la sécurité générale. Si la détente entre

Le Président Alia

les deux superpuissances devenait globale et s'étendait à d'autres secteurs, à part celui des armements, les avantages qui en découleraient profiteraient à tous.

Cependant, dans la situation actuelle, nous ne pouvons affirmer que les politiques et les pratiques engendrées par les conceptions des blocs soient dépassées. Le pire est que l'on ne renonce pas encore à l'arrogance, inspirée par la politique de la force, qui se traduit dans la poursuite des efforts visant à imposer aux autres des modèles, des standards et divers schémas de développement politique et social. La pratique a démontré que les pressions en vue de rendre ces modèles et schémas obligatoires pour chaque pays, ont conduit à des conflits, dont le monde souffre encore aujourd'hui.

L'Albanie a suivi avec attention et salué sans hésiter les processus démocratiques actuellement en cours en Europe. Nous considérons le processus de la CSCE, à laquelle notre pays s'est déjà rallié, participant à un certain nombre de ses activités, comme revêtant une importance particulière.

Le peuple albanais a partagé en tout temps et à toutes les époques le destin des peuples de ce continent. C'est précisément pour cela que l'Albanie se sent une participante active aux processus qui se produisent en Europe. Elle attend avec intérêt la rencontre au sommet qui se tiendra à Paris, et qui, se fondant sur les actes fondamentaux d'Helsinki et les autres documents de la CSCE, en décidera l'institutionnalisation.

L'Albanie, qui désire participer comme membre à part entière à la réunion de Paris, oeuvrera dans l'esprit des obligations qui en découleront. Tous les efforts, initiatives ou idées qui visent à la liquidation de la division et de la scission de l'Europe en blocs et en zones d'influence ou sous les autres formes léguées par le passé, les efforts et initiatives visant au respect de la liberté, de l'indépendance et de la souveraineté de chaque peuple ou Etat, bénéficient de l'appui sans réserve de notre pays. Toute proposition ou action ayant pour but la diminution de la tension, le renforcement de la paix à travers le dialogue et la compréhension dans l'égalité et le plein respect réciproque, toute décision et suggestion visant à la défense des droits de l'homme et des libertés nationales et démocratiques, auront également tout notre soutien.

Les changements qui se produisent actuellement en Europe centrale et orientale, les situations complexes et encore mal définies qui se créent dans cette vaste zone, les contradictions nouvelles et multiformes qui apparaissent, et dont

Le Président Alia

on ne sait quelles formes elles prendront, ni les conséquences qu'elles entraîneront, requièrent de tous un effort sérieux de réflexion et de pondération dans les jugements et dans les actes. L'exaltation de la démocratie et des droits de l'homme ne peut à elle seule être la clef magique qui résoudra les problèmes considérables, et nous dirons même dramatiques, qui assaillent ces pays. Il est manifeste que cette exaltation, dans certains Etats, est en train de conduire à l'anarchie, à la décadence et à la dégradation de la vie politique, sociale et économique, à des heurts et à des affrontements qui ont des traits de guerre civile.

Comme tous les pays du monde, les pays d'Europe se situent à des degrés divers de développement économique, social, etc., résultat de la diversité des voies historiques de développement qu'ils ont suivies et qui, ensemble, ont déterminé et conditionné aussi leur mode d'existence politique.

Le Président Alia

Il serait souhaitable que tous les pays d'Europe aient le même niveau économique, politique, culturel, etc. Toutefois, les conseils, si sages soient-ils, ne peuvent, à notre avis, suffire, à eux seuls, à réaliser cette égalité ni éliminer les contradictions et les conflits.

La pratique a démontré que, sans le développement économique de tous, sans une coopération fructueuse qui crée des possibilités de progrès pour chacun, sans l'établissement entre les Etats de rapports d'égalité sincères, qui excluraient les préjugés et l'ingérence dans les affaires intérieures d'autrui, sous quelque forme que ce soit, aucune sécurité véritable ne peut être instaurée, pas plus que ne peut être créée une communauté démocratique, progressiste et durable des peuples d'Europe.

Les changements qui se sont produits en Europe ont également conduit à la réunification de l'Allemagne, réunification qui a résolu un des problèmes les plus aigus qui ont dominé la scène politique européenne durant ces 45 dernières années. Le droit de la nation allemande à la réunification est un droit incontestable. Le règlement de problèmes comme celui de la réunification allemande par la voie pacifique est un bon exemple pour la solution d'autres problèmes du même genre légués par l'histoire. Ces règlements contribuent grandement aussi à la démocratisation des relations internationales, au renforcement de la paix et de la sécurité, à la création des conditions requises pour une coopération sincère et constructive entre les peuples.

L'Albanie souhaite sincèrement que l'Allemagne unie, qui représente une grande puissance économique et politique, constitue un facteur de paix et de stabilité en Europe et au-delà et serve à assurer un meilleur avenir à notre vieux continent.

Dans le cadre du processus de coopération et de sécurité européennes, les coopérations au niveau régional revêtent aussi une importance particulière. Tel est, entre autres, le processus de coopération balkanique, auquel l'Albanie attache une importance particulière. Notre pays ne ménage aucun effort pour fournir sa majeure contribution au progrès et au succès de cette coopération. Nous estimons et sommes même pleinement convaincus que ce processus contribue non seulement au renforcement de la sécurité et de la coopération dans cette région assez délicate, mais qu'il sert aussi directement la cause de la paix et de la stabilité en Europe et dans la Méditerranée.

Le Président Alia

Mais les Balkans ont aussi leurs problèmes spécifiques qui les ont laissés en retard à beaucoup d'égards, qui les empêchent de se rallier aux courants européens et de devenir un facteur d'intégration de notre continent.

Le problème fondamental ou, disons plutôt, la source de tous les conflits, querelles et rancunes entre les Etats balkaniques au cours de ce siècle a été celui des minorités nationales. Pour les pays balkaniques, le temps est venu - les processus démocratiques qui se produisent en Europe et dans le monde entier le leur dictent - d'affronter ce problème avec sagesse, réalisme et dans un esprit d'objectivité. Si compliqué et difficile que ce problème paraisse, s'ils se fixent pour objectif de faire des minorités, non pas des pommes de discorde mais des ponts de liaison, de communication et de collaboration, ils trouveront alors les voies et les procédés conduisant à sa solution.

En ce qui concerne l'Albanie, elle est animée de bonne volonté et prête à apporter sa contribution au progrès de la coopération balkanique dans la voie démocratique, ainsi qu'à la mise de cette coopération au service des intérêts vitaux des peuples de cette péninsule.

A l'heure actuelle, un des problèmes les plus aigus et les plus préoccupants dans les Balkans est celui des Albanais de Yougoslavie, à l'encontre desquels le Gouvernement de Serbie pratique une politique manifeste de génocide, ce qui a été confirmé aussi par bon nombre de forums internationaux et porté à la connaissance de l'opinion publique mondiale.

Au Kosovo et dans les autres régions de Yougoslavie habitées par des Albanais sont perpétrés des crimes qui sembleraient odieux, même au temps des ténèbres moyenâgeuses. La question essentielle ne réside pas en ce que les Albanais se voient nier les droits fondamentaux de l'homme. Désormais, il est notoire que ces droits sont foulés aux pieds de la façon la plus barbare. Ce qui est essentiel, c'est le fait que les Albanais se voient nier le droit à l'existence, le droit à la vie. La dissolution illégale de l'Assemblée du Kosovo par la Serbie, l'occupation violente de la radio et de la télévision par la police, l'interdiction de la presse en langue albanaise, le l'encement de milliers d'Albanais et leur substitution par des Serbes témoignent clairement de l'intention des autorités officielles serbes de résoudre le problème des Albanais par la force et la terreur et non point par le dialogue.

Le Président Alia

La communauté internationale ne peut ni ne doit rester indifférente devant cet état de choses. Et encore moins l'Europe qui, du fait même qu'elle a dressé la carte balkanique au début de ce siècle, assume une responsabilité, non seulement morale, mais aussi historique, pour le martyre imposé aux Albanais en Yougoslavie.

Les Albanais de Yougoslavie, qui représentent la population autochtone de plus vieille souche de tous les autres peuples de cet Etat, eux qui viennent au troisième rang quant au nombre parmi les nations constituant la Yougoslavie, qui vivent depuis des siècles sur leurs terres et sur un territoire compact, ne demandent aucun droit de plus que ceux dont jouissent Serbes, Slovènes, Croates ou Macédoniens. Mais ils n'ont pas accepté et n'accepteront pas non plus d'en avoir moins. Ils veulent être sujets à part entière de la Yougoslavie, au même titre que les autres nations qui la composent.

Les Albanais veulent se voir reconnaître le droit de disposer eux-mêmes de leur sort. Ils souhaitent vivre dans une fédération ou confédération yougoslave si les autres nations, elles aussi, sont pour ces formes de gouvernement.

Le droit des nations à l'autodétermination est l'un des plus importants conquis par l'humanité. C'est pourquoi il a été consacré aussi par la Charte des Nations Unies et est devenu aujourd'hui un des principes fondamentaux des processus démocratiques qui ont lieu en Europe et dans le monde.

En ce qui concerne l'Albanie, elle est pour des relations de bon voisinage avec la Yougoslavie, pour une coopération plus large et multiforme avec ce pays. A l'avenir également, nous oeuvrerons dans ce sens, et nous souhaitons que le règlement du problème du Kosovo soit dominé par la raison et la sagesse, qu'il ne soit pas converti par la Serbie en un conflit, ce qui serait lourd de menaces pour la paix et la sécurité, non seulement en Yougoslavie, mais aussi dans les Balkans et au-delà.

Le peuple albanais a toujours souhaité et souhaite sincèrement vivre dans l'amitié avec tous les peuples voisins. Les bonnes relations de l'Albanie avec la Yougoslavie, la Grèce et l'Italie, ainsi qu'avec les autres pays et la coopération aussi étroite que possible sur la base du respect et de l'avantage mutuels constituent une des orientations stratégiques fondamentales de sa politique extérieure.

En cet anniversaire marquant de la création de l'Organisation des Nations Unies, l'Albanie, tout en exprimant ses meilleurs voeux pour le

Le Président Alia

renforcement et le progrès de l'ONU, souhaiterait confirmer, une fois de plus, son engagement envers notre organisation et sa Charte, ainsi que son soutien à l'activité qu'elle déploie en faveur de la paix, de la sécurité et de la coopération internationales.

Notre respect pour la Charte des Nations Unies et la valeur que nous y attachons découlent du fait qu'elle s'inspire d'un idéal démocratique pour le règlement des relations internationales, un idéal qui reflète l'expérience tragique des guerres dévastatrices qui ont balayé l'Europe et le monde au cours de ce siècle et, en particulier, de la guerre des peuples contre le fascisme, ces peuples parmi lesquels s'était rangé aussi le peuple albanais.

La Charte de l'ONU et sa correcte application constituent, à notre sens, le meilleur cadre de la défense et de l'harmonisation des intérêts des Etats et des peuples souverains, de la communauté mondiale tout entière. Si nous nous en tenons à cette Charte, les divers conflits qui surgissent pourront être résolus par la voie pacifique, à l'avantage des parties en cause, ainsi que de la paix et de la sécurité générales.

Le Président Alia

L'importance de l'Organisation des Nations Unies s'accroît encore, nous semble-t-il, à l'époque actuelle, alors que beaucoup de problèmes comme le désarmement, la défense de l'environnement, la lutte contre la drogue, le retard de beaucoup de pays dans leur développement économique, la protection de l'enfance, le développement de l'enseignement, de la science et de la technologie sont devenus des problèmes globaux qui ne peuvent être résolus par les efforts isolés d'un Etat ou d'un groupe d'Etats, mais par la contribution de toute la communauté internationale. L'Organisation des Nations Unies peut faire beaucoup en ce qui concerne ces questions. Elle constitue le lieu le plus approprié où peuvent et doivent être confrontées les idées, prises les initiatives, etc.

A juste titre, l'Organisation des Nations Unies a attaché une importance particulière aux questions économiques, à l'assistance à accorder pour mettre sur pied l'économie des pays pauvres, stimuler leur progrès, les alléger de leurs dettes, conséquences de l'expansion néo-colonialiste et de la course aux armements. Nous saluons les initiatives prises dans ces domaines, comme les initiatives Nord-Sud, etc., mais nous estimons que les grands pays industrialisés, dont les richesses ont aussi leurs sources dans le labeur et la sueur des peuples d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, ont de grandes obligations.

Les pas accomplis dans le sens de la détente et de la solution de bon nombre de conflits régionaux et les efforts actuellement déployés pour le règlement de nombreux problèmes internationaux qui préoccupent le monde ont créé une atmosphère d'espoir pour l'humanité entière. Cependant, des faits comme l'agression du Koweït par l'Iraq viennent dégrader cette atmosphère et dressent des obstacles à la marche de cet heureux processus.

L'Albanie a condamné l'agression et l'annexion du Koweït par l'Iraq. Elle a demandé et demande que les troupes iraqiennes évacuent le Koweït au plus tôt et que soit respectées la liberté et l'indépendance nationale de cet Etat souverain et innocent. L'agression perpétrée par l'Iraq, si elle n'était pas condamnée, constituerait un dangereux précédent.

L'Iraq doit respecter les résolutions de l'Organisation des Nations Unies, les suggestions bienveillantes et constructives des Etats arabes, et mettre fin à son aventure. Son retrait du Koweït serait non seulement à son avantage, mais aussi à celui de toute la cause arabe, qu'il a déclaré défendre et soutenir.

Le Président Allia

L'attitude adoptée par la communauté internationale à l'encontre de l'agression iraquienne est juste. Mais ces événements ne doivent pas devenir la cause d'une mise à l'écart du problème palestinien, du droit des Palestiniens à avoir une patrie et un Etat à eux. Ce droit, dont la réalisation constitue la clef de la solution des conflits au Moyen-Orient, la communauté internationale se doit de ne pas l'oublier. Le cours des événements au Moyen-Orient, si regrettables soient-ils, doit servir d'encouragement dans ce sens.

Le peuple albanais oeuvre avec détermination à s'édifier une vie aussi heureuse que possible. La voie qu'il a choisie de sa propre volonté et de ses propres vœux lui a apporté la liberté et l'indépendance nationale et, en quatre décennies, la sortie de son état d'arriération pour le conduire à la vie moderne. La situation actuelle et celle qui fut la sienne contrastent comme le jour et la nuit, et ce n'est pas là une simple image, mais une réalité qui saute aux yeux.

Ce bond en avant a demandé des sacrifices; il nous a imposé aussi des privations dans beaucoup de domaines. Et cela à plus forte raison que notre développement a été réalisé dans une âpre lutte, non seulement contre le retard hérité, mais aussi contre les ingérences des forces extérieures. Nul n'a autant souffert de la guerre froide que l'Albanie. Sur ce petit pays riverain de l'Adriatique sont venus battre, presque constamment, la colère, les pressions, les menaces et blocus, tantôt de l'Est, tantôt de l'Ouest. Aujourd'hui encore, nous en ressentons les effets, comme nous les voyons aussi non rarement réapparaître.

A l'heure actuelle, notre pays s'est engagé dans une nouvelle phase de son développement. A présent, il nous faut mettre en valeur, avec la plus haute productivité, les ressources matérielles dont notre pays est riche. Cela requiert une technique et une technologie modernes, cela exige des gens instruits et émancipés, cela demande que l'on stimule l'initiative créatrice et que l'on élargisse la coopération avec le monde extérieur. Notre peuple travaille dans toutes ces directions.

Ce que nous appelons approfondissement de la démocratie à travers l'élévation du rôle des masses constitue un vaste processus de changements et de transformations, qui a embrassé tous les secteurs, l'économie et la politique, les rapports sociaux dans le pays, les relations avec le monde extérieur, etc. Cette politique, nous ne la suivons pas par souci de la mode ou parce qu'elle nous est dictée par qui que ce soit, ni non plus pour des considérations tactiques. C'est

Le Président Alia

là une exigence de notre développement, et elle répond aux besoins du pays. Aussi est-elle comprise et acceptée par notre peuple. C'est une composante fondamentale de notre idéal socialiste pour l'édification d'une société juste et démocratique, où chaque citoyen puisse vivre du fruit de son travail et de sa sueur, soit libre et respecté en fonction de la contribution qu'il apporte au développement et au progrès du pays.

En souhaitant à la présente session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies un déroulement aussi fructueux que possible de ses travaux au profit de la paix, je désire l'assurer que mon pays ne ménagera pas ses efforts pour la réalisation de ce noble objectif.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président du Présidium de l'Assemblée populaire de la République populaire socialiste d'Albanie de l'importante déclaration qu'il vient de faire.

M. Ramiz Alia, Président du Présidium de l'Assemblée populaire de la République populaire socialiste d'Albanie est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. QIAN QICHEN (Chine) (interprétation du chinois) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous présenter mes chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale des Nations Unies, avec la conviction que vous vous acquitterez brillamment de cette noble mission qui vous est confiée par notre assemblée. J'adresse en même temps ma sincère gratitude à votre prédécesseur, M. Garba, pour tout le travail qu'il a accompli. Je tiens à exprimer mes salutations au Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, qui a contribué éminemment au renforcement du rôle de l'ONU dans les affaires internationales d'aujourd'hui. Je profite également de cette occasion pour souhaiter cordialement la bienvenue à la délégation de la Namibie nouvellement indépendante et au Liechtenstein qui vient de se joindre à nos travaux en tant que 160e Etat Membre de l'ONU.

Cette session de l'Assemblée générale est la première des années 90. Le monde a parcouru, dans la décennie écoulée, un chemin qui sort du commun. Grâce aux efforts conjugués des peuples du monde, l'antagonisme militaire a diminué d'intensité, tandis que les facteurs de la paix se sont accrus. A l'heure qu'il est, le monde connaît de profonds changements. L'unification allemande est sur le point d'être réalisée, la coopération se renforce dans diverses régions du monde et la tendance à la multipolarisation s'accroît nettement. Or, la politique du plus fort subsiste et les contradictions d'ordre politique, économique et ethnique se manifestent avec toujours plus d'acuité. Certaines régions se trouvent même aux prises avec une situation tendue et complexe.

Récemment, la situation dans le Golfe s'est aggravée brusquement, suscitant des préoccupations à travers le monde. La Chine s'oppose à l'invasion armée et à l'annexion du Koweït par l'Iraq et estime absolument inadmissibles ces agissements qui vont à l'encontre de la Charte des Nations Unies et qui piétinent grossièrement les normes des rapports internationaux, universellement reconnues. C'est conformément à la position de principe qui commande de régler les différends entre Etats par voie de consultations amicales à l'abri du recours à la force que la Chine a voté pour les neuf résolutions du Conseil de sécurité sur la crise du Golfe, en vue de défendre les principes fondamentaux guidant les relations internationales et de rétablir la paix et la sécurité dans le Golfe.

M. Qian Qichen (Chine)

Le Gouvernement chinois adopte une attitude déterminée vis-à-vis de ces résolutions. La Chine les applique strictement malgré les graves dommages qu'elle subit en exerçant des sanctions. C'est une expression éloquente du sens des principes de la politique étrangère chinoise, qui prouve que la Chine, fidèle aux buts et principes de la Charte des Nations Unies, s'acquitte de ses obligations en tant que membre permanent du Conseil de sécurité.

Le Gouvernement chinois soutient que le problème du Golfe doit être réglé par des moyens politiques et dans le cadre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous appelons l'Iraq à répondre favorablement à la médiation offerte par des pays arabes et le Secrétaire général de l'ONU et à retirer immédiatement ses troupes du Koweït pour que ce dernier recouvre l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale. Nous appelons les différentes parties à faire preuve de retenue et à s'abstenir de recourir à la force. Nous appelons la communauté internationale à oeuvrer ensemble sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU en vue de relâcher la tension dans le Golfe et de pousser les parties concernées à régler leurs différends par voie négociée.

La crise du Golfe est survenue à un tournant marqué par la substitution d'une nouvelle structure mondiale à l'ancienne. Ce qui fait réfléchir les gens. Dans quel sens va évoluer le monde? Et quel doit être le nouvel ordre politique international permettant de sauvegarder la paix?

L'histoire d'après-guerre démontre que si les pays grands et forts malmènent les pays petits et faibles et s'ils foulent aux pieds la souveraineté d'autrui, cela ne peut que provoquer des conflits et mettre en danger la paix régionale, voire mondiale. Les relations entre Etats ne peuvent se normaliser que si les cinq principes suivants sont universellement observés : respect mutuel de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, non-agression mutuelle, non-ingérence mutuelle dans les affaires intérieures, égalité et avantages réciproques et coexistence pacifique. Ces cinq principes résument les règles de conduite internationale les plus élémentaires et sont en parfaite conformité avec les buts et principes de la Charte des Nations Unies. Ils ont soutenu l'épreuve des tempêtes survenues dans le monde et gagné une large adhésion de la communauté internationale. L'instauration d'un nouvel ordre politique international sur la base de ces principes répond aux exigences de notre temps de même qu'aux aspirations ardentes de tous les peuples du monde. Le nouvel ordre politique international doit comporter ce qui suit :

M. Qian Qichen (Chine)

- 1) Chaque Etat doit avoir le droit d'opter, à partir des réalités nationales, pour le système politique, économique et social de son choix;
- 2) Tous les pays, notamment les grandes puissances, doivent observer scrupuleusement le principe de non-intervention dans les affaires intérieures d'autrui;
- 3) Tous les pays doivent se respecter mutuellement, rechercher des terrains d'entente en laissant de côté les divergences, vivre en bons termes, se traiter d'égal à égal et coopérer dans leur intérêt réciproque;
- 4) Les litiges internationaux doivent être réglés de façon pacifique et équitable, sans recourir à la force ou à la menace par la force;
- 5) Tous les pays, qu'ils soient grands ou petits, forts ou faibles, doivent avoir le droit de prendre part, sur un pied d'égalité, aux discussions pour le règlement des affaires du monde.

Les problèmes régionaux sont en corrélation étroite avec la paix mondiale. Le Moyen-Orient demeure une région instable des plus agitées, qui fait planer un danger direct sur la paix mondiale. Le Gouvernement chinois se prononce pour la solution politique du problème du Moyen-Orient : Israël doit évacuer les territoires arabes occupés afin de réaliser la reconnaissance mutuelle entre l'Etat de Palestine et l'Etat d'Israël; et les nations arabe et juive doivent vivre en bonne intelligence. Nous sommes favorables à la convocation, sous l'égide de l'ONU, d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient à laquelle participeraient les différentes parties intéressées, y compris les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Nous apprécions les efforts actifs déployés par la Ligue arabe en vue de la solution du problème libanais et soutenons tout projet de règlement qui puisse contribuer à la sauvegarde de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Liban. Nous espérons que les diverses parties concernées par le problème du Moyen-Orient poursuivront le dialogue et oeuvreront à la promotion du processus de paix dans la région.

Amener la détente et la stabilité dans la péninsule coréenne, voilà qui incarne l'aspiration commune des populations de cette partie du monde. La Chine soutient les efforts persévérants déployés par la République populaire démocratique de Corée en vue de la réunification indépendante et pacifique de la patrie. Tout récemment, les Premiers Ministres du Nord et du Sud de la Corée se sont entretenus pour la première fois depuis 45 ans de division. C'est un grand événement qui

M. Qian Qichen (Chine)

marque le processus d'amélioration des relations entre les deux parties. Nous espérons que ce point de départ conduira le Nord et le Sud de la Corée à surmonter, grâce au dialogue, l'antagonisme et l'incompréhension afin de réaliser la réunification pacifique du pays.

Le problème du Cambodge persiste depuis plus de 10 ans. Il a non seulement causé de profondes souffrances au peuple cambodgien, mais aussi porté un grave préjudice à la paix et à la stabilité en Asie du Sud-Est. Maintenant, l'opportunité de résoudre ce problème est au rendez-vous. Les cinq documents conclus par les cinq membres du Conseil de sécurité constituent le cadre du règlement politique global du problème cambodgien. Récemment, d'importants progrès sont venus marquer la rencontre des différentes parties cambodgiennes à Jakarta. La tâche imminente consiste à pousser les parties cambodgiennes à choisir le Prince Norodom Sihanouk pour assumer la présidence du Conseil national suprême, en vue de permettre à ce conseil de fonctionner dans des conditions normales.

M. Qian Qichen (Chine)

Nous proposons de convoquer au plus tôt la Conférence internationale de Paris pour matérialiser les documents approuvés par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité afin de trouver une solution politique globale au problème. Nous émettons l'espoir sincère que les parties cambodgiennes parviendront à une véritable réconciliation nationale et oeuvreront ensemble à la paix, à la stabilité et au développement du pays.

De nouveaux pas ont été faits depuis un an dans le domaine du désarmement. Les Etats-Unis et l'Union soviétique sont arrivés à un accord de principe sur la réduction partielle de leurs armes nucléaires stratégiques, et ont convenu de procéder à une réduction de leurs armements chimiques. Les négociations sur les forces armées de type classique en Europe sont en passe de déboucher sur des résultats. La Conférence de la Commission du désarmement de l'ONU est parvenue à un consensus sur certains points qui restaient en suspens depuis de nombreuses années, et les pourparlers se poursuivent en profondeur en vue d'une convention sur l'interdiction totale des armes chimiques. Tous ces progrès sont favorablement accueillis par l'opinion internationale.

Cependant, force est de constater que le désarmement n'en reste pas moins une tâche très ardue. Nous formulons l'espoir que les Etats-Unis et l'Union soviétique poursuivront leurs efforts en réduisant, dans de fortes proportions, leurs arsenaux nucléaires et classiques, en arrêtant leur rivalité pour l'amélioration qualitative de leurs armes et en détruisant complètement leurs stocks d'armes chimiques. En vue de prévenir la guerre nucléaire et de promouvoir le désarmement nucléaire, le Gouvernement chinois maintient que tous les pays nucléaires doivent s'engager à ne recourir en premier, à aucun moment et en aucune circonstance, aux armes nucléaires, et à s'abstenir inconditionnellement de les utiliser ou de menacer de les utiliser contre les pays non nucléaires et les zones dénucléarisées.

L'économie mondiale évolue dans le sens de l'internationalisation. Les économies du Nord et du Sud sont interconnectées étroitement et inséparables les unes des autres. Si les pays pauvres où vivent les quatre cinquièmes de la population mondiale sont tenus à l'écart du développement économique et que les rapports Nord-Sud ne connaissent pas d'amélioration radicale, les pays riches eux-mêmes en pâtiront, et la paix et la stabilité mondiales avec eux.

Depuis le début des années 80, les difficultés économiques s'aggravent dans de nombreux pays en développement qui se trouvent confrontés à des problèmes urgents :

M. Qian Qichen (Chine)

lourd endettement, détérioration des termes de l'échange, reflux de capitaux, pour n'en citer que quelques-uns. Des centaines de millions d'êtres humains sont loin de pouvoir satisfaire leurs besoins de nourriture et d'habillement. Le prix du pétrole monte en flèche par suite de la crise du Golfe et l'économie mondiale s'en trouve sérieusement affectée, ce qui fait naître une anxiété générale. L'économie des pays en développement du tiers monde, déjà très difficile, en constitue la première victime dont la situation s'avère extrêmement grave. La question se pose donc avec plus d'acuité d'instituer un nouvel ordre économique international. Il faut, à notre avis, transformer l'ordre économique international inique et inégal, et fonder les rapports économiques internationaux sur les principes d'égalité et d'avantages réciproques. Les pays développés se doivent d'apporter leur contribution à l'amélioration de l'environnement économique international et singulièrement à la solution du problème des dettes extérieures des pays en développement. Chaque peuple a le droit de choisir le modèle économique et la voie de développement pour son pays et de procéder, en fonction de ses besoins réels, aux réajustements nécessaires en matière de politiques économiques.

Beaucoup de pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine renforcent actuellement leur solidarité et leur coopération et un nombre croissant d'organisations régionales se mettent en quête d'une voie de développement commun. L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale (SAARC), le Forum du Pacifique sud, le Conseil de coopération du Golfe, la Conférence de coordination et du développement de l'Afrique australe (SADCC), le Système économique de l'Amérique latine, le Groupe de Rio, la Communauté et le Marché commun des Caraïbes, ainsi que des organisations interrégionales comme le Groupe des 77, le Groupe des Quinze et l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) jouent un rôle accru dans la promotion de la coopération Sud-Sud et du dialogue Nord-Sud. Nous tenons à exprimer notre appréciation et notre soutien à cet égard. Nous appuyons également les efforts consentis par le Mouvement des pays non alignés en faveur du développement économique du tiers monde.

Le problème de l'environnement se pose comme un autre sujet capital pour le monde d'aujourd'hui. Les peuples sont de plus en plus conscients de l'importance qu'il y a à améliorer l'environnement et à protéger la planète dans l'intérêt à long terme de l'ensemble de l'humanité et pour assurer les conditions essentielles

M. Qian Qichen (Chine)

de son existence. Pour des raisons liées au passé et au présent, les pays en développement se trouvent à court de moyens nécessaires à la protection et à l'amélioration de l'environnement. A notre avis, l'environnement ne saurait être foncièrement amélioré sans la participation des pays en développement. Nous appelons les pays développés, riches en ressources financières et performants sur le plan technico-scientifique, à jouer un rôle plus important dans l'assainissement de l'environnement planétaire. Aussi, devraient-ils non seulement bien faire chez eux, mais encore se charger d'aider les pays en développement à accroître leurs capacités en matière de protection de l'environnement parallèlement au développement de leurs économies. La Chine, qui attache une grande importance à la protection de l'environnement, en a fait une politique fondamentale et a pris une part active à la coopération internationale dans ce domaine. Nous invitons tous les pays et toutes les régions du monde à bien préparer la Conférence de 1992 sur l'environnement et le développement.

Ces dernières années, la toxicomanie et le trafic de la drogue se sont propagés à travers le monde et sont devenus un fléau pour l'humanité. Le peuple chinois, profondément conscient des conséquences désastreuses de la drogue, a lutté contre elle pendant un siècle et demi. Après l'avènement de la Chine nouvelle, une campagne fructueuse a été lancée contre les stupéfiants, d'où vient son renom de pays sans drogue. Cependant, depuis quelques années, des cartels internationaux de trafic de la drogue ont fait transiter la drogue par des provinces et villes frontalières chinoises; il s'en est suivi la toxicomanie dans ces régions. Le Gouvernement chinois a pris des mesures catégoriques qui ont donné des résultats remarquables dans le contrôle et la suppression de la drogue. Le Gouvernement chinois estime toujours que la lutte anti-drogue représente une tâche commune aux pays producteurs, consommateurs et transitaires. Seules les actions coordonnées et plus efficaces de toute la communauté internationale permettront de vaincre le fléau de la drogue. Nous apprécions le travail accompli à cet égard par les organismes compétents des Nations Unies et par certains pays. La Chine est disposée à poursuivre et à intensifier sa coopération en la matière avec les autres pays et les organismes concernés de l'ONU.

Le peuple chinois, plein de confiance, va de l'avant sur la voie du socialisme à la chinoise. Nous avons déjà atteint, avant la fin des années 80, l'objectif de doubler notre PNB. Nous avons l'espoir et les moyens de le doubler une fois encore

M. Qian Qichen (Chine)

d'ici la fin du siècle. La réforme et l'ouverture sur l'extérieur au cours des 10 dernières années ont procuré d'importants avantages réels au peuple chinois. Cette politique, qui s'est acquis un large soutien populaire, ne pourra et ne devra pas changer. Depuis un an, la situation politique et sociale est stable en Chine et son économie se développe de façon soutenue. La stabilité et le développement de la Chine servent le mieux-être du peuple chinois, mais profitent aussi à la paix en Asie comme dans le reste du monde. La Chine a besoin de la stabilité et le monde a besoin d'une Chine stable. La Chine entend apporter, en même temps que les autres pays, sa part de contribution au progrès de l'humanité.

Nous nous réjouissons de constater que, durant l'année passée, l'ONU a continué de jouer un rôle actif dans la sauvegarde de la paix et de la sécurité mondiales comme dans le règlement de problèmes urgents auxquels fait face l'humanité. Elle a œuvré sans relâche à la promotion des processus de paix et au règlement politique des conflits régionaux, obtenant ainsi des résultats louables. Dans la présente conjoncture internationale, exacerbée et compliquée, l'ONU est appelée à assumer une plus grande responsabilité et à jouer un rôle plus important; voilà ce que les peuples du monde attendent d'elle.

M. Qian Qichen (Chine)

Nous sommes invariablement d'avis que les affaires intérieures d'un pays ne peuvent être prises en main que par le peuple de ce pays en toute indépendance et que les affaires internationales doivent l'être par tous les pays du monde, qu'ils soient grands ou petits, forts ou faibles, grâce à des consultations menées sur un pied d'égalité. L'histoire a prouvé l'incapacité des superpuissances de disposer du monde; de même, elle continuera de prouver l'impossibilité pour un nombre infime de pays grands et riches de monopoliser les affaires internationales.

La décennie 90 recèle pour le monde des défis et des risques, mais elle lui porte aussi chance et espoir. Quoi qu'il advienne sur le plan international, le courant de l'histoire que constituent la paix et le développement poursuit son avance irrésistible. L'avenir du monde est radieux.

M. YAQUB-KHAN (Pakistan) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, c'est pour moi un grand plaisir de vous féliciter très sincèrement de votre élection au poste de Président de l'Assemblée générale à sa quarante-cinquième session. Votre élection unanime est un hommage approprié rendu à vos qualités d'homme d'Etat, ainsi qu'à votre pays, avec lequel le Pakistan entretient des relations étroites et amicales.

Je tiens également à transmettre, par votre intermédiaire, notre sentiment de grande estime à votre prédécesseur, M. Joseph N. Garba, du Nigéria, pour la manière dont il a dirigé les débats de la quarante-quatrième session.

Je saisis cette occasion pour exprimer au Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, notre profonde reconnaissance pour son attachement indéfectible aux objectifs et aux principes de l'Organisation des Nations Unies.

C'est aussi un privilège pour moi de souhaiter la bienvenue au Liechtenstein en tant que Membre le plus récent de l'Organisation des Nations Unies.

Le monde assiste présentement au triomphe universel des valeurs humaines et à l'affirmation de la liberté et de toutes les vertus qui donnent un sens à la vie. Un nouvel ordre international se profile à l'horizon. L'affrontement Est-Ouest fait déjà partie du passé. La coopération et la compréhension sont à l'ordre du jour.

Avec les changements survenus en Europe de l'Est, l'imminente réunification de l'Allemagne et l'intégration progressive dans d'autres parties de l'Europe, ce continent est maintenant au seuil d'une autre renaissance.

M. Yaqub-Khan (Pakistan)

Un esprit pénétrant de changement se propage dans le monde. Des conflits régionaux de longue date qui persistaient dans divers pays sont en voie d'un règlement : c'est le cas au Cambodge, en Amérique centrale et au Sahara occidental. Le rêve d'indépendance de la Namibie est enfin devenu une réalité.

Comme suite à ces événements, il est de plus en plus admis que les problèmes internationaux doivent être résolus par le biais de consultations et de compromis. Le recours aux Nations Unies est de plus en plus fréquent pour résoudre les problèmes régionaux et internationaux. L'Organisation est redevenue un instrument de paix et de sécurité internationales.

Néanmoins d'autres régions demeurent en état de crise et de guerre. L'Etat du Jammu-et-Cachemire est déchiré par le conflit et la répression. Depuis des décennies, le peuple du Jammu-et-Cachemire se bat pour l'exercice de son droit à l'autodétermination, un droit constamment dénié par l'Inde, qui a eu recours à l'usage massif de la force pour étouffer sa lutte. Près de 300 000 membres des forces militaires et paramilitaires indiennes ont participé à une tentative d'écrasement du soulèvement spontané du peuple cachemirien. Des milliers d'innocents, y compris des femmes et des enfants, ont été tués, blessés et emprisonnés. Des maisons ont été incendiées, des femmes ont été brutalisées et d'importantes villes dans la Vallée se sont vu imposer un couvre-feu. Le Gouvernement indien a expulsé les journalistes étrangers et n'est pas disposé à permettre à un organisme international quel qu'il soit d'observer les violations flagrantes des libertés et des droits de l'homme fondamentaux au Cachemire.

Ces mesures répressives n'ont pas réussi à infléchir la volonté du peuple du Cachemire, à saper son courage ou à affaiblir son esprit de sacrifice dans la défense de son droit à l'autodétermination.

L'origine du conflit remonte à l'annexion forcée du Jammu-et-Cachemire par l'Inde en 1947, contre la volonté du peuple cachemirien. Dans plusieurs résolutions, le Conseil de sécurité a soutenu et exigé que le statut final de l'Etat du Jammu-et-Cachemire soit déterminé conformément à la volonté du peuple, exprimée au moyen d'un plébiscite libre et impartial sous l'égide des Nations Unies. L'Inde et le Pakistan ont tous deux accepté ces résolutions et sont donc liés à leurs dispositions, qui demeurent valides et en vigueur.

Par ses résolutions 91 (1951) et 122 (1957), le Conseil de sécurité a rejeté les prétentions de l'Inde lorsque celle-ci affirmait que le peuple du Cachemire

M. Yaqub-Khan (Pakistan)

avait exercé son droit à l'autodétermination en participant aux élections organisées dans le territoire par l'Inde. L'argument invoqué par l'Inde au motif que les élections au Jammu-et-Cachemire avaient rendu caduque la nécessité d'un plébiscite a été clairement rejeté par le fait que la participation au vote lors des élections de 1989 n'a été que de 5 %.

Aux termes de l'Accord de Simla de juillet 1972, l'Inde reconnaît que la question du Cachemire reste à régler et que le règlement final du conflit du Jammu-et-Cachemire est essentiel à une paix durable et à la normalisation complète des relations entre l'Inde et le Pakistan. Nous demandons instamment à nos voisins indiens de respecter la lettre et l'esprit de l'Accord de Simla, ce qu'ils ont toujours prétendu faire, et de nous rencontrer afin de discuter du fond du litige.

J'affirme que l'instabilité populaire dans le Cachemire indien est entièrement d'origine intérieure. L'Inde a toutefois tenté de soulever la question de la prétendue ingérence du Pakistan pour détourner l'attention de la communauté internationale et l'induire en erreur. Nous avons rejeté ces allégations car elles sont sans aucun fondement, et comme nouvelle preuve de notre bonne foi, nous avons proposé à l'Inde la mise en place d'un mécanisme neutre, tel l'envoi dans le territoire d'observateurs internationaux impartiaux chargés de surveiller et d'enquêter relativement à de telles accusations et de parvenir à l'établissement de conclusions indépendantes. L'Inde a malheureusement rejeté cette offre. Le Pakistan maintient sa proposition et est prêt à accepter la présence de toute mission de recherche ou autre mécanisme neutre à cette fin. Nous ne pouvons accepter - en fait, nous rejetons entièrement - l'argument de l'Inde qui prétend s'arroger le droit à la fois d'être juge et partie.

Dans ses tentatives de nier au Pakistan le droit d'apporter son soutien moral et politique à la lutte du peuple cachemirien, l'Inde a voulu nous intimider par des déclarations comminatoires et une concentration menaçante de troupes au Cachemire le long de la frontière entre l'Inde et le Pakistan.

Tout en demeurant attaché au maintien de la paix en Asie du Sud, nous ne nous laisserons pas intimider ni dissuader dans notre recherche d'un règlement pacifique du conflit du Jammu-et-Cachemire sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et dans l'esprit de l'Accord de Simla. Nous avons donc réitéré expressément notre volonté de nouer un dialogue constructif avec l'Inde pour apaiser la tension et rechercher un règlement pacifique.

M. Yagub-Khan (Pakistan)

Par deux fois, des entretiens au niveau des secrétaires aux affaires étrangères se sont tenus en juillet et août, mais aucun résultat de fond n'a été obtenu. La partie indienne s'est dérobée aux questions de fond, à savoir la discussion sur le différend du Cachemire et le repli des forces sur les positions qu'elles occupent en temps de paix. Pendant que nous persistons dans nos efforts en vue d'un règlement pacifique, la communauté internationale doit user de son influence politique et morale pour appuyer la lutte du peuple du Cachemire.

Le mois dernier, la dix-neuvième Conférence islamique des ministres des affaires étrangères adoptait par consensus une résolution qui demandait le règlement pacifique du différend de Jammu-et-Cachemire, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies, et tel que convenu dans l'Accord de Simla. Elle a exprimé sa profonde préoccupation à l'égard des violations des droits de l'homme de la population de Jammu-et-Cachemire, et a demandé instamment le repli des forces sur les positions qu'elles occupent en temps de paix. Dans cette résolution, la Conférence s'est déclarée également prête à envoyer une mission de bons offices afin d'alléger les tensions et de promouvoir un règlement pacifique. Le Gouvernement indien n'a toujours pas répondu à cette proposition positive.

La longue nuit de répression du peuple du Cachemire qui a souffert de la tyrannie et d'indicibles souffrances doit absolument se terminer. Leurs épreuves et leur agonie doivent cesser. Combien de temps doit-on leur refuser l'exercice de leur droit à l'autodétermination?

Le Pakistan demeure attaché à un règlement pacifique du différend de Jammu-et-Cachemire par la voie des négociations et du dialogue et sur la base des résolutions des Nations Unies. Cela est conforme à la lettre et à l'esprit de l'Accord de Simla.

L'appui indéfectible et cohérent de la communauté internationale à la lutte héroïque du peuple afghan contre l'occupation militaire étrangère a joué un grand rôle dans la signature des Accords de Genève de 1988 et le retrait des forces soviétiques d'Afghanistan en 1989. Les Accords de Genève ne traitaient que des aspects extérieurs du problème. Le cadre d'un règlement intérieur a été arrêté par des résolutions de l'Assemblée générale qui demandaient la création d'un gouvernement à large base acceptable pour le peuple d'Afghanistan, le retour volontaire de plus de 5 millions de réfugiés afghans dans leur patrie et le libre

M. Yaqub-Khan (Pakistan)

exercice du droit du peuple d'Afghanistan de choisir sa propre forme de gouvernement.

Le régime de Kaboul continue de refuser au peuple afghan son droit légitime à former un gouvernement de son choix. Aucun groupe ou segment représentatif de la population n'est prêt à entamer des négociations ou à partager le pouvoir avec le régime de Kaboul, que l'on tient pour responsable des morts et des destructions survenues durant cette dernière décennie.

Le Pakistan porte un intérêt constant au rétablissement d'un Afghanistan pacifique, souverain, non aligné et islamique. Le conflit purulent prolonge le séjour de plus de 3 millions de réfugiés sur notre sol. Nous avons donc constamment encouragé les efforts visant à mettre au point un consensus politique d'un règlement interne afghan. En conséquence, nous nous sommes félicités de la formation du Gouvernement intérimaire afghan en février 1989. Ce gouvernement est maintenant prêt à tenir des élections avec la participation de différents éléments politiques afghans. Cet événement augure bien d'un front uni de tous les Afghans qui luttent vaillamment pour la libération de leur patrie et la défense de leur foi et de leurs traditions.

Le récent déclin de l'assistance humanitaire internationale a aggravé les épreuves de millions de réfugiés afghans. Ils ont choisi de supporter les rigueurs de l'exil plutôt que de s'exposer et d'exposer leurs familles à l'insécurité et à l'incertitude du conflit dans leur terre natale. Au cours des ans, le Pakistan a assumé près de la moitié du coût financier de la fourniture de biens strictement nécessaires aux réfugiés afghans. Mais nos ressources limitées nous empêchent pratiquement de compenser la réduction de l'engagement international. La communauté internationale ne doit pas négliger ces Afghans déplacés et doit continuer de s'acquitter de ses obligations humanitaires à leur égard en attendant qu'ils puissent rentrer volontairement dans leurs foyers.

Je rends hommage au Secrétaire général des Nations Unies et à son représentant spécial pour les efforts qu'ils ont entrepris dans la recherche d'un règlement d'ensemble du problème afghan. Je voudrais également louer le rôle important joué par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et Coordonnateur des Nations Unies pour l'assistance économique et humanitaire, le Prince Sadruddin Aga Khan.*

* M. Sutresna (Indonésie), Vice-Président, assume la présidence.

M. Yaqub-Khan (Pakistan)

Le Pakistan partage la profonde préoccupation de la communauté internationale à l'égard de l'invasion, de l'occupation et de l'annexion par l'Iraq d'un petit pays islamique voisin. Le Gouvernement pakistanais déplore le recours à la force par l'Iraq contre le Koweït en violation de la Charte des Nations Unies. Il est impérieux que l'Iraq retire ses forces inconditionnellement, et que la souveraineté, l'indépendance et le Gouvernement légitime de l'Etat du Koweït soient rétablis.

Nous croyons sincèrement que des difficultés internationales doivent être résolues par la voie de négociations, c'est pourquoi nous avons appuyé les actions adoptées par le Conseil de sécurité pour contrecarrer l'agression iraquienne contre le Koweït, et nous apporterons notre pleine coopération à la mise en oeuvre des résolutions du Conseil de sécurité.

Nous estimons que la crise du Golfe représentera pour le Pakistan un fardeau de plus d'un milliard de dollars en raison de la suspension du commerce, de l'augmentation du prix du pétrole et des pertes de revenus provenant de nos ressortissants employés au Koweït et au Moyen-Orient. Nos difficultés seront aggravées par la détérioration des termes de l'échange du fait de la hausse des prix à l'importation et de la baisse des revenus à l'exportation. Ces facteurs ont contraint le Pakistan à invoquer l'Article 50 de la Charte, mais nous demeurons attachés au respect des décisions du Conseil de sécurité.

Au Moyen-Orient, Israël a systématiquement sapé toutes les initiatives tendant à une solution juste et durable du problème. Un effort urgent de la communauté internationale est nécessaire afin de promouvoir une solution équitable et d'ensemble englobant le retrait d'Israël de tous les territoires arabes et palestiniens occupés et le rétablissement des droits inaliénables du peuple palestinien, y compris son droit à l'autodétermination et celui d'établir son propre Etat en Palestine.

Le Pakistan a suivi avec intérêt l'initiative des cinq membres permanents du Conseil de sécurité sur la question du Cambodge. Nous espérons que leurs efforts ainsi que ceux des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) seront couronnés de succès.

La question de Chypre n'est toujours pas résolue après 27 ans. Nous croyons que la récente résolution du Conseil de sécurité qui demande une solution librement atteinte et mutuellement acceptable par voie de négociations menées sur un pied

M. Yagub-Khan (Pakistan)

d'égalité constitue le cadre approprié pour la conduite des négociations intercommunautaires. Cela devrait aboutir à l'objectif souhaité de la création d'une république fédérale bizonale et bicommunautaire à Chypre.

Les derniers événements survenus en Afrique du Sud sont un pas dans la bonne direction, mais restent bien en deçà de l'élimination de l'apartheid. Les changements institués par le régime de Pretoria n'auraient pas été possibles sans le courage, la détermination et la persévérance du peuple sud-africain. M. Nelson Mandela symbolise l'esprit indomptable de ce peuple.

Le Gouvernement pakistanais appuie pleinement la lutte courageuse du peuple sud-africain pour la liberté, l'égalité et la justice. Nous croyons que les sanctions imposées contre le régime raciste de Pretoria devraient continuer d'être appliquées en attendant l'élimination complète de l'apartheid et l'instauration du pouvoir majoritaire en Afrique du Sud.

Le Pakistan est toujours à l'avant-garde des efforts visant à promouvoir la paix et la sécurité internationales et à éliminer la menace des armes nucléaires. Nous espérons que le dialogue entre les Etats-Unis et l'Union soviétique aboutira à un accord de réduction substantielle des arsenaux nucléaires et, éventuellement, à l'élimination totale des armes nucléaires. En attendant la réalisation de l'objectif ultime qui est le désarmement nucléaire, des dispositions internationales juridiquement contraignantes doivent être élaborées pour protéger tous les Etats contre l'utilisation ou la menace d'utilisation d'armes nucléaires.

M. Yaqub-Khan (Pakistan)

La conclusion d'un traité global d'interdiction des essais nucléaires, premier pas indispensable vers la cessation et l'inversion de la course aux armes nucléaires, n'a pas été à notre portée dans le passé. C'est pourquoi nous nous félicitons de la décision de convoquer, en janvier 1991, une conférence chargée d'étudier les amendements à apporter au Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires en vue de l'élaboration d'un traité global d'interdiction des essais nucléaires.

Le Pakistan est favorable à des négociations globales sur un désarmement général et complet. Les progrès dans ce sens ont été lents. Il est essentiel d'envisager des mesures de désarmement au niveau régional de façon à renforcer la paix et la sécurité. Les menaces régionales nées de conflits territoriaux, d'ambitions et de domination, de desseins hégémoniques et de politiques interventionnistes de la part d'Etats voisins très puissants sont à l'origine de l'insécurité des Etats non nucléaires. De plus, les préoccupations de sécurité des Etats varient d'une région à l'autre selon leur perception de la menace. C'est pourquoi une approche régionale offre les perspectives les plus réalistes de progrès rapides vers le désarmement. Nous nous félicitons que cette approche rencontre un écho plus large et demandons instamment que soient menés simultanément des négociations de désarmement tant au niveau global que régional.

Le Pakistan est pleinement attaché à l'objectif de la non-prolifération nucléaire. Il demande aux puissances nucléaires de procéder au désarmement nucléaire et de promouvoir la coopération internationale dans les utilisations pacifiques de l'énergie et de la technologie nucléaires. La notion de non-prolifération nucléaire ne doit pas servir de prétexte pour empêcher les pays en développement d'acquérir la technologie nucléaire à des fins pacifiques. Je tiens à réaffirmer que le Pakistan serait disposé à accepter tout accord équitable et non discriminatoire assorti d'arrangements de vérification efficaces qui engageraient des pays de la région de l'Asie du Sud, de façon juridiquement contraignante, à ne pas acquérir ni produire d'armes nucléaires. En outre, nous avons proposé qu'en attendant l'adoption d'un traité global, des accords régionaux ou bilatéraux d'interdiction des essais soient conclus. Le Pakistan a également proposé la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud, une proposition à laquelle l'Assemblée générale a souscrit à plusieurs reprises.

M. Yagub-Khan (Pakistan)

Le Pakistan appuie toutes les mesures visant à prévenir une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Nous attachons la même importance à la conclusion rapide d'une convention globale sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'utilisation d'armes chimiques.

Des négociations sur le désarmement classique aux niveaux global et régional doivent aussi être poursuivies avec vigueur, notamment en raison du perfectionnement et de la puissance destructrice toujours plus grands des armes classiques. Le désarmement naval est devenu lui aussi un objectif tout aussi important, étant donné l'augmentation rapide de la puissance navale de certains Etats. L'acquisition de porte-avions et de sous-marins nucléaires est source de vives préoccupations.

Pendant la dernière décennie, l'environnement économique international des pays en développement a été marqué par des courants de ressources négatives, la prolifération des barrières commerciales, un fardeau écrasant de la dette et des taux d'intérêt élevés, autant d'éléments qui ont eu des conséquences désastreuses pour les économies d'un grand nombre de pays en développement.

L'aide officielle au développement demeure un élément important pour le financement du développement. Une augmentation substantielle de l'aide officielle au développement serait fondamentale pour atteindre l'objectif de 0,7 % du produit national brut, tel que réaffirmé dans la déclaration adoptée lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale en avril dernier. Les institutions multilatérales devraient également se voir doter de ressources suffisantes pour encourager le développement et faciliter la mise en oeuvre de réformes structurelles dans les pays en développement. Ces pays doivent, quand à eux, prendre les mesures qui s'imposent pour mobiliser leurs ressources nationales et procéder à des ajustements structurels afin d'adapter leur économie aux impulsions de la croissance. Il va sans dire qu'un environnement extérieur équitable est indispensable au succès de leurs efforts.

Une solution au problème de la dette, qui a de graves répercussions sur le monde en développement, doit tenir compte de la croissance et de la stabilité. Il est également important de veiller à ce qu'une solution au problème de la dette extérieure apporte une aide aux pays qui ont été sages dans la gestion de leur économie. Il est de plus en plus difficile de servir les intérêts de la dette dans le contexte d'un déséquilibre des paiements extérieurs.

M. Yaqub-Khan (Pakistan)

Afin d'assurer la création et la distribution de liquidités mondiales sur une base équitable, il est fondamental que les exportations des pays en développement aient un accès facile aux marchés mondiaux et qu'elles se voient garantir des prix raisonnables. Nous espérons que les négociations commerciales multilatérales qui auront lieu dans le cadre de l'Uruguay Round créeront un système commercial international libre avec un traitement préférentiel pour les pays en développement. Nous nous félicitons que la stratégie internationale du développement pour la quatrième décennie des Nations Unies pour le développement, qui doit être adoptée à la présente session, reprenne les lignes directrices nécessaires pour remédier aux problèmes économiques graves que connaissent les nations en développement.

Nous sommes heureux que l'on prenne de plus en plus conscience, sur le plan international, de la nécessité de sauvegarder l'environnement mondial. Le Pakistan n'a cessé de déployer des efforts soutenus en vue de cet objectif commun. Nous restons convaincus que dans les pays en développement, l'amélioration de l'environnement est étroitement liée à l'élimination de la pauvreté. Il est urgent que les pays développés fournissent des ressources financières supplémentaires et la technologie aux pays en développement afin qu'ils combattent la détérioration de l'environnement. Nous espérons que la Conférence de 1992 sur l'environnement abordera les dimensions complexes du problème dans son intégralité et trouvera des réponses adéquates aux conséquences sur l'environnement d'une industrialisation débridée, d'une part, et d'une pauvreté abjecte, d'autre part.

Le problème des stupéfiants a atteint des proportions alarmantes et menace les structures de la société contemporaine. La session extraordinaire de l'Assemblée générale sur les stupéfiants, qui s'est tenue en février dernier, a souligné la nécessité pour la communauté mondiale d'agir de concert. Les principes directeurs énoncés dans la Déclaration politique et le Programme mondial d'action adoptés lors de cette session extraordinaire doivent être mis en oeuvre dans leur intégralité, et nous croyons que la réduction de la demande en matière de stupéfiants est aussi importante que la réduction de la culture, de la fabrication et de la fourniture de stupéfiants. Nous pensons également qu'il est nécessaire de fournir aux cultivateurs des sources de revenu de rechange qui se substitueraient à cette culture.

M. Yagub-Khan (Pakistan)

Les événements de l'année dernière ont démontré que les Nations Unies ont un rôle central et déterminant à jouer dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. L'Organisation a également un rôle pivot à jouer dans le règlement de problèmes d'ordre économique, social, culturel et humanitaire, et dans la promotion et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Le Pakistan continuera d'apporter son soutien, dans toute la mesure du possible, à toutes les activités des Nations Unies, confiant dans le succès et résolu dans ses efforts pour atteindre les objectifs les plus chers de paix et de progrès internationaux consacrés dans la Charte.

La séance est levée à 13 heures.